Quelques règles à connaître :

Les chemins de halage du canal du Nivernais sont encore réglementés par **l'article 62 du code de la navigation** qui dispose que **«nul ne peut, si ce n'est à pied, circuler sur les chemins de halage»**. Cependant, Voies Navigables de France (VNF), l'établissement public qui gère les voies navigables françaises, et qui est engagé dans un partenariat avec l'État, la Région et les Départements pour la valorisation touristique des canaux, et tout spécialement pour **l'aménagement des chemins de halage en voies vertes,** a décidé d'autoriser désormais la circulation à bicyclette sur les chemins de halage du canal du Nivernais d'Auxerre à Clamecy. Tant que ce processus de valorisation touristique n'aura pas été conduit à son terme, et que ne sera pas défini le partage des compétences et des responsabilités entre VNF et les collectivités locales, il s'agit **d'une simple tolérance.** Cela implique, d'une part, que les cyclistes ne doivent pas perturber ni le travail, ni la vie quotidienne du personnel de VNF et tout particulièrement des éclusiers, et doivent veiller à entretenir les meilleures relations avec les autres usagers du canal, mariniers, plaisanciers, pêcheurs, et d'autre part, qu'ils empruntent le halage à leurs risques et périls.

L'observation de ces quelques règles est la garantie pour chacun d'une agréable utilisation partagée des chemins de halage.

Informations

Yonne Tourisme
Agence de Développement Touristique de l'Yonne
1-2 quai de la République
89000 AUXERRE
Tel. 03 86 72 92 00
fax 03 86 72 92 09
e-mail : adt89@tourisme-yonne.com
www.tourisme-yonne.com

Directeur de publication : Agence de Développement Touristique de l'Yonne
Textes - itinéraire : Jean-Claude RABY
Conception graphique : Zazie SAZONOFF
Impression : Italic Impressions
Tirage : 3000 exemplaires - mars 2008

Les renseignements sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne.
Ce document n'est pas contractuel.

Conseil Général de l'Yonne — VNF Voies Navigables de France — Bourgogne Conseil régional

À vélo le long de l'Yonne et du canal du Nivernais Auxerre-Clamecy 62 km

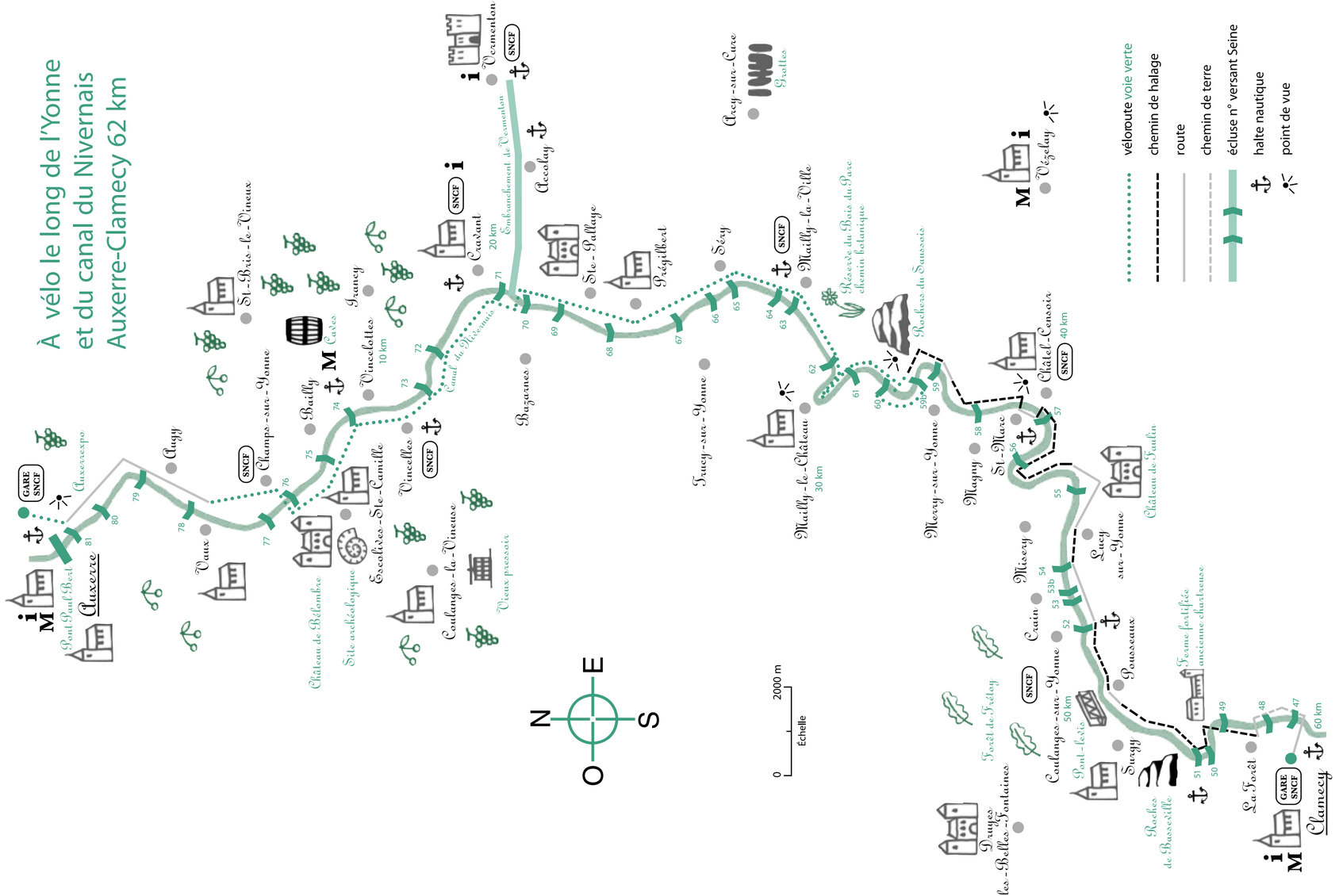

à Vélo

le long de l'Yonne et du Canal du Nivernais

© J. Meunier

FRANCE

l'Yonne en bourgogne

© M. Porta

Clamecy-Auxerre à bicyclette par le chemin de halage du canal du Nivernais et sa «voie verte»

Des Vaux d'Yonne aux coteaux de l'Auxerrois, Clamecy-Auxerre constitue un superbe itinéraire de 62 kilomètres le long de la vallée de l'Yonne, utilisant le plus souvent le chemin de halage du canal du Nivernais et ne présentant donc aucune dénivelée.
Le canal du Nivernais construit à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, relie de Decize à Auxerre, le bassin de la Loire à celui de la Seine. Déserté comme tous les canaux à petit gabarit par les péniches de transport, il est fréquenté désormais par les plaisanciers du monde entier qu'attirent la beauté de son parcours en pleine nature, la qualité de ses ouvrages d'art, la richesse en monuments des villes et villages traversés.
Un parcours cyclable empruntant son chemin de halage est prévu dans le cadre du projet « Tour de Bourgogne à vélo » et trente kilomètres sont aménagés en « voie verte » entre Vaux et les Rochers du Saussois, au sud d'Auxerre, une voie verte étant un itinéraire réservé aux piétons et à la circulation non motorisée, bicyclettes, rollers, fauteuils roulants. Ce premier tronçon de voie verte sera rapidement suivi par d'autres, dans l'Yonne comme dans la Nièvre, et dans quelques années la liaison Auxerre-Decize sur le halage du Nivernais sera entièrement aménagée, constituant un itinéraire cyclable de 180 kilomètres d'un exceptionnel intérêt.

En attendant, l'utilisation d'un VTC (Vélo Tous Chemins) ou d'un VTT est vivement recommandée.

km 0 ***Départ de la gare de Clamecy.*** *À droite en sortant de la gare, puis, au carrefour 200 m plus bas, à gauche en direction de la collégiale et du centre-ville.*
Il faudrait disposer de deux à trois heures pour visiter Clamecy, vieille cité historique où vécut Claude Tillier, l'auteur de l'inoubliable *Mon oncle Benjamin*, où naquit Romain Rolland et qui garde le souvenir de ses flotteurs qui, du XVe au début du XXe siècle, ont piloté au fil de l'Yonne jusqu'à Paris, les trains de bois de chauffage en provenance du Morvan. À voir : la collégiale Saint-Martin de style gothique flamboyant, les maisons médiévales, le musée avec ses salles consacrées au flottage, les quais de l'Yonne.

0,5 km *Prendre la première rue à gauche, la rue du Port Saint-Roch, puis continuer à gauche, entre le port désaffecté du canal à gauche et un bras d'eau et des serres à droite. Au bout de l'allée, obliquer à droite puis, au bord de l'Yonne, tourner à gauche.*
Si l'on part du centre-ville, il suffit de gagner la rive gauche de l'Yonne et de rester au bord de l'eau pour arriver au même endroit.

1,0 km *Traverser sur le 1er pont, passer derrière la maison éclusière et prendre à gauche le chemin qui longe l'Yonne. D'abord relativement carrossable lorsqu'il dessert les jardins ouvriers qui s'étendent entre les usines et la rivière, il devient petit à petit chemin de terre et l'herbe finit par gagner la partie.*

➨ *Ceux qui ne souhaiteraient pas emprunter ce chemin très pittoresque mais un peu délicat, traverseront le passage à niveau à la sortie de la gare pour prendre la D144 direction La Forêt, Surgy. À l'arrivée au hameau de La Forêt, la première rue à droite (Rue des Presles) descend vers le chemin de halage. Suivre le canal à gauche.*

2,5 km *Après un petit pont en dos d'âne franchissant le canal désaffecté à proximité du pont de la déviation, on retrouve le halage au niveau du hameau de La Forêt et d'une ferme. Un halage très roulant, goudronné jusqu'à Pousseaux, dans un environnement de pâturages très verts sur fond de collines couvertes de forêts.*

4,2 km *Après l'écluse de la Garenne, n°49, le chemin de halage franchit le canal et continue sur l'autre rive.*

4,9 km *Écluse de Basseville, n°50.* Un très bel endroit, avec les falaises de Surgy en arrière-plan, et assez remarquable, puisque l'Yonne traverse le canal après l'écluse, ce qui a nécessité un certain nombre d'aménagements pour permettre la navigation à toute époque de l'année : en aval, un barrage récemment modernisé maintient un niveau d'eau constant tandis qu'en amont, deux treuils, à l'entrée et à la sortie du pont sur l'Yonne, maintenaient les péniches pendant la traversée et leur évitaient d'être emportées par le courant. Après le pont, une écluse de garde, la Basseville n°51, a pour fonction d'isoler le canal de la rivière en période de crue.

5,8 km Le halage passe devant le superbe ensemble de bâtiments de l'ancienne chartreuse Notre-Dame-du-Val-Saint-Jean, fondée en 1328, qui eut une histoire mouvementée, fut plusieurs fois pillée et incendiée puis vendue comme bien national en 1790 et transformée en ferme. Cette propriété privée ne se visite pas mais on peut aller voir de près le portail monumental flanqué de deux tours rondes.

6,7 km Dans cette partie du bief de Pousseaux, le canal traverse une zone de calcaire fissuré entraînant d'énormes pertes d'eau qui conduisaient trop souvent à un arrêt de la navigation en période de sécheresse. Voies Navigables de France a donc bétonné le canal pour le rendre étanche, ce qui lui donne son air un peu lunaire.

7,6 km Arrivée à Pousseaux. *Bloc sanitaire à gauche avant la route. Prendre en face la rue Jacques-Arnoux, député du Tiers État aux États généraux de 1789, et la suivre jusqu'au tilleul au tronc entouré d'un banc de pierre. Au tilleul, prendre à gauche pour rejoindre, à la hauteur d'un pont-levis, le halage qui n'est plus goudronné, mais cependant parfaitement utilisable.*

9,3 km Arrivée au port de plaisance de Coulanges-sur-Yonne *sur un halage recouvert de cailloux. Au port, bloc sanitaire, et à proximité restaurant La Grange Batelière. Tous commerces, cafés, restaurants, camping au centre-ville, au pont à gauche.*

➨ *Après le pont de Coulanges, le halage, ou ce qu'il en reste, est impraticable sur plusieurs kilomètres. Au pont, traverser avec précaution la RN 151 pour prendre en face, légèrement à droite, la D 21, direction Lucy-sur-Yonne, Châtel-Censoir.*

10,3 km Écluse de Crain, n°53, suivie d'une écluse de garde, l'écluse de Bèze n°53b, car entre les deux écluses, canal et Yonne communiquent. Le plan d'eau ainsi créé accueille chaque année, le deuxième dimanche d'août, la finale Yonne des joutes nautiques qui perpétuent les jeux traditionnels des flotteurs. Un peu plus loin, la route passe au pied des murs d'enceinte de la ferme de Bèze, du nom d'une puissante famille locale dont le représentant le plus célèbre est Théodore de Bèze, né à Vézelay en 1519 et mort à Genève en 1605, théologien protestant qui fut le disciple et le principal collaborateur de Calvin.

11,7 km Isolée entre route et canal, *l'écluse de Bèze, n°54. Au transformateur, quitter la D 21 pour rejoindre le halage à gauche.*

12,7 km Arrivée à Lucy-sur-Yonne (café-restaurant en montant à droite la rue bordée de tilleuls). *Prendre en face la Rue Basse et prendre le halage pour retrouver la D 21.* Le château de Faulin apparaît à droite.

14,3 km Au pied d'une colline boisée, Faulin (ne se visite pas) est un élégant manoir Renaissance entouré d'une enceinte fortifiée de la fin du XIVe siècle. L'ensemble a beaucoup d'allure. Un épisode de La Grande Vadrouille, dont se souviennent à coup sûr les inconditionnels de ce film culte, a été tourné ici, celui où l'on charge dans la camionnette des soeurs des hospices de Beaune les énormes citrouilles qui mettront en déroute les motocyclistes de l'armée allemande lancés à la poursuite des fugitifs.

15,3 km *Arrivée sur la D 21. Prendre À gauche le chemin de terre menant au pont et reprendre le chemin de halage, un halage enherbé et cahoteux mais praticable et dont la qualité s'améliore un kilomètre plus loin au pont du chemin de fer.*

17,6 km Perdue en pleine nature, *l'écluse de la Place, n°56,* abondamment fleurie et décorée. Tous les personnages de Walt Disney s'y sont donnés rendez-vous. L'église de Châtel-Censoir commence à se montrer.

19,9 km Arrivée à Châtel, à l'écluse n°57. Sur l'autre rive du canal, port de plaisance abritant une importante base de location de bateaux. Dominant le canal à droite, le quartier haut de Châtel-Censoir avec ses belles maisons bourgeoises entourant la collégiale Saint-Potentien, célèbre pour son choeur roman primitif et ses cryptes plus anciennes encore, mérite une visite. Au centre-ville, tous commerces, cafés, restaurants.
À l'écluse, traverser sur le pont pour profiter de la route goudronnée qui dessert le camping sur l'autre rive du canal. Retraverser le canal au pont suivant et reprendre le halage.

21,9 km *Écluse de Magny, n°58. Continuer sur le halage, sur un tronçon très pittoresque, le canal n'étant séparé de l'Yonne que par un mur.*

23,2 km *Pont du chemin de fer. Deux cents mètres plus loin, à la hauteur d'un pont sur le canal, le halage devient impraticable. Prendre alors la route sur quelques centaines de mètres et retourner sur le halage un peu avant l'écluse.*

24,1 km Écluse de Réchimet n°59. En aval de l'écluse, le canal rejoint le cours de l'Yonne avec qui il va se confondre sur deux kilomètres environ. C'est le premier des «râcles», nom technique de ces parcours où canal et rivière sont confondus, qui vont se succéder jusqu'à Auxerre.

24,8 km Passage au pied des rochers du Saussois, falaises de calcaire récifal très dur, vestiges avec les falaises de Surgy en amont, les rochers du Parc et ceux de Mailly-le-Château en aval, d'un récif corallien qui, il y a quelques millions d'années, à la fin de l'ère secondaire, s'étendait au large du massif actuel du Morvan, seule terre alors émergée. Les rochers du Saussois qui présentent des parois verticales atteignant 60 mètres de hauteur, constituent une école d'escalade réputée où viennent s'entraîner les grimpeurs chevronnés locaux et parisiens. De nombreux sentiers de chèvre permettent de gagner le sommet des rochers d'où l'on jouit d'une superbe vue sur la vallée. Café-restaurant au pied des rochers. Au bourg de Merry-sur-Yonne, sur l'autre rive de l'Yonne, café-restaurant, gîte d'étape, camping.

25,0 km Le halage rejoint la route au niveau du hameau du Saussois, au moment où le canal se sépare de la rivière. *Suivre la route sur 1200 mètres environ pour prendre à gauche le pont puis à droite le halage.*

26,6 km Écluse de Ravereau, n°60, En aval de l'écluse nouveau râcle : canal et rivière font à nouveau lit commun.

27,3 km Au pied des rochers du Parc, autre école d'escalade très fréquentée, juste avant la grosse borne «140 km de la Loire» qui indique également qu'on se trouve à 26,102 mètres de Clamecy, à 15,831 de Cravant et à une altitude de 125,14 mètres, quitter le halage pour le reprendre cinq cents mètres plus loin à la maison de l'Écluse de garde de Mailly-le-Château n°61. À droite, départ d'un très intéressant «sentier nature» dans la réserve naturelle du Bois du Parc.

29,2 km Pont de la D 130 au pied de Mailly-le-Château, perché sur sa falaise. Les amateurs de pittoresque pourront prendre la route à gauche, traverser les trois ponts qui se succèdent, avec, sur le dernier, la jolie petite chapelle du XIVe siècle dédiée à Saint-Nicolas, patron des gens de rivière, et arriver à la petite place et sa fontaine «au loup». Derrière la fontaine, un raide sentier entrecoupé d'escaliers monte jusqu'au bourg (belle église gothique, restaurants). *Si la grimpette ne vous tente pas, continuer sur le halage.*

30,0 km Écluse du Parc, n°62. Nouveau râcle assez court et longue ligne droite jusqu'à Mailly-la-Ville.

32,3 km À l'arrivée à Mailly-la-Ville, pont permettant l'accès à l'aire de loisirs (snack-bar ouvert de juin à septembre), puis écluse de Mailly, n°63, et large plan d'eau (canal et rivière sont à nouveau confondus) au pied du village, avec les pontons de l'escale nautique très fréquentée par les plaisanciers. Au village, tous commerces et deux restaurants.
Continuer au bord de la rivière, traverser la route départementale (attention) et poursuivre en face le long du canal. Sur l'autre rive, chantier nautique qui répare et transforme péniches et houseboats mais construit également de grands voiliers en acier.

34,8 km Écluse de Séry, n°65. Le passé viticole des coteaux sur la droite du canal se lit à travers les nombreux «meurgers», ces tas de pierres constitués au fil de siècles par les vignerons. Le vignoble de cette région n'a pas survécu à l'attaque du phylloxéra de la fin du XIXe siècle.

35,9 km Écluse de Saint-Maur, n°66. Le canal retrouve l'Yonne dont il était séparé depuis Mailly-la-Ville. En aval de l'écluse, halage très cahoteux, sur une courte distance, heureusement. Un peu plus loin, l'Yonne se sépare à nouveau du canal. Sous de beaux arbres, un déversoir, un «perré» au milieu de la rivière, un barrage à aiguilles, un endroit plein de charme.

37,2 km Passage sous le pont du chemin de fer, suivi de cinquante mètres de halage avant d'arriver à l'écluse des Dames, n°67, située au pied de la belle église de Prégilbert, du XIIIe siècle, d'une belle unité architecturale. Cette église est en fait celle d'un village disparu, Luchy, détruit lors de la Guerre de Cent ans, ce qui explique sa situation isolée. Le canal retrouve l'Yonne en aval de l'écluse.

38,2 km *Prégilbert. Passage au pied du village sous le pont routier (se déporter le plus à gauche possible sous le pont, pour ne pas heurter la voûte).*

38,5 km Écluse de garde de Prégilbert, n°68. Canal et rivière se séparent. Cinq cents mètres plus loin, du haut du pont, vue furtive sur l'élégant petit château XVIIIe de Sainte-Pallaye.

39,7 km Écluse de Sainte-Pallaye, n°69.

41,0 km Écluse de Saint-Aignan, n°70, retrouvailles avec la rivière, puis le pont permettant de la franchir à côté de la ligne de chemin de fer. À droite, embranchement du canal conduisant à Accolay et Vermenton. Campings, restaurants et commerces dans ces deux localités.

41,8 km Écluse de Maunoir, n°71. Canal et rivière se séparent à nouveau, on ne retrouvera l'Yonne qu'à Vincelles, dans près de 5 kilomètres.

43,3 km *Après le port de Cravant, passage - très étroit, attention ! - sous le pont de la Nationale 6.* En montant à gauche juste avant le pont, on peut gagner Cravant, jolie bourgade méritant amplement une visite pour ses vestiges de fortifications dont le très beau donjon que les chanoines de la cathédrale d'Auxerre, seigneurs du lieu, utilisèrent comme prison, sa superbe église Renaissance et le souvenir de la bataille de 1423 qui vit la victoire des troupes bourguignonnes et anglaises, commandées par le maréchal de Chastellux, sur les troupes du roi de France et ses alliés écossais. Tous commerces, restaurant. Après le pont apparaissent, au bout de la ligne droite du canal, les collines du vignoble de l'Auxerrois produisant d'excellents bourgognes rouges et blancs dont la renommée date du haut Moyen Âge.

44,1 km Passage sous un pont desservant une écluse assez particulière. Cette écluse désaffectée, dont les portes ont été bétonnées, permettait aux trains de bois en provenance de la Cure et construits à Vermenton et Accolay, de rejoindre le cours de l'Yonne. En amont de l'écluse, deux berrichons, ces anciennes péniches plus petites que les «Freycinet» actuelles, halées le plus souvent par des ânes et qui naviguèrent jusque dans les années cinquante, se désagrègent lentement.
De la ligne droite qui suit, large vue à droite sur la colline de Palotte qui porte le cru le plus réputé du vignoble d'Irancy. Dans la pente abrupte en-dessous des vignes, on remarque les entrées de deux anciennes carrières souterraines qui ont connu une destinée assez surprenante : un peu avant la dernière guerre, une usine d'aviation y fut installée. Les pièces usinées dans les carrières, à l'abri de tous bombardements éventuels, étaient descendues par téléphérique dans une usine de montage enterrée, installée dans la plaine. L'ensemble, à peine terminé, tomba aux mains de l'armée allemande qui s'en servit comme atelier de réparation de ses propres avions. À gauche du canal, des manches à air marquent l'ancienne piste d'envol utilisée maintenant par des ULM.

45,7 km Écluse de Rivotte, n°72.

47,0 km Écluse de Vincelles, n°73. Continuer sur le halage jusqu'au port de plaisance en passant le long du mur du parc du château de Vincelles où Madame de Staël vécut un morne exil imposé par Napoléon Ier.

47,4 km Port de plaisance de Vincelles. *Deux options : prendre la rue à gauche pour gagner la rue principale du village (tous commerces) et rejoindre l'itinéraire au pont du canal entre Vincelles et Vincelottes, obliquer à gauche pour passer derrière le bureau du loueur de bateaux, devant l'Auberge de la Marine, au chevet de l'église et retrouver la route de Vincelottes un peu avant le pont.*

48,2 km *Prendre le halage à gauche avant le pont.* À gauche, camping des Ceriselles (snack, épicerie, glaces).

48,8 km Écluse de Vincelottes, n°74.

50,1 km Sur l'autre rive, halte nautique au pied des caves Bailly-Lapierre, installées elles aussi dans une ancienne carrière souterraine de quatre hectares où est élaboré un excellent crémant de Bourgogne. Plus de cinq millions de bouteilles effectuent leur prise de mousse au coeur de la roche. (Pour visiter ces caves, il faut quitter l'itinéraire au kilomètre 48,2, traverser le canal et l'Yonne pour suivre la rive droite de la rivière et, soit retourner en arrière, soit retrouver l'itinéraire sur la place centrale de Champs-sur-Yonne).

50,4 km Toujours sur l'autre rive de l'Yonne, l'avenant petit village de Bailly, hameau de Saint-Bris-le-Vineux.

51,3 km Écluse de Bailly, n°75.

52,1 km La voie verte passe devant le château de Bélombre (ne se visite pas).

52,6 km Arrivée à l'écluse de Bélombre, n°76 et au pont de la RN 6, un point à la fois fort intéressant et fort délicat du parcours. Le pont est un ouvrage assez extraordinaire puisqu'il est à la fois pont, barrage et écluse. Et l'on pourrait ajouter pertuis, puisque deux jetées formant entonnoir guidaient vers l'arche centrale les trains de bois conduits par les flotteurs. Il constitue par ailleurs un point très délicat de la voie verte puisqu'il s'agit de franchir à la fois l'Yonne et la route nationale. *Il convient donc de traverser le pont sur le trottoir amont, la bicyclette à la main, et de traverser la RN 6 à l'autre bout, pour retrouver en face, la voie verte sur la rive droite de l'Yonne, à l'entrée de Champs-sur-Yonne. La plus grande prudence s'impose !*

53,0 km Après un court mais fort joli parcours en bordure de la rivière et après avoir traversé un petit pont, arrivée aux premières maisons de *Champs-sur-Yonne. À gauche, puis tout de suite à droite, et encore à droite dans l'allée de tilleuls. La signalisation de la voie verte est en place, il n'y a qu'à la suivre.*

53,4 km Arrivée sur la place du monument aux morts, au centre du village (tous commerces, cafés, restaurants). *Prendre en face la voie interdite aux plus de 10 T, passer devant le cimetière, continuer tout droit dans la voie interdite sauf aux riverains - et aux usagers de la voie verte - et retrouver celle-ci pour un parcours entre d'anciennes gravières.*

55,2 km Fin de la voie verte. *Le reste du parcours se fera sur la route. À gauche en direction de Vaux.*

55,5 km *Au stop, à droite.* De l'autre côté du pont, Vaux (restaurant et caférestaurant).

57,1 km Augy. *Traverser tout droit (tous commerces, café). Suivre ensuite la route au bord de l'eau en direction d'Auxerre.*

60,0 km *Au rond-point, prendre la route en face, en direction d'Auxerrexpo, le très moderne parc des expositions de la ville d'Auxerre. Passer entre Auxerrexpo sur la droite et l'Institut Universitaire de Technologie un peu plus loin sur la gauche. Après avoir longé le chemin de fer, la route retrouve le bord de l'Yonne à l'arrivée à Auxerre.*

61,6 km *Passage sous un ancien pont ferroviaire utilisé désormais par la «coulée verte». Pour gagner la gare, à 300 mètres, monter sur cette coulée verte et la prendre à gauche. Pour gagner le centre-ville, continuer sur le bord de l'Yonne.*

62.0 km Auxerre. Arrivée au pont Paul-Bert, où l'itinéraire se termine face au somptueux panorama du vieil Auxerre avec ses tours et ses clochers, les toits dorés des vieilles maisons qui se pressent au pied de la cathédrale, ses tortueuses rues en pente. Une visite approfondie s'impose.

INFORMATIONS PRATIQUES

AUXERRE
•**Tous commerces, tous services, hôtels, restaurants** • **Location de vélos :** Office de Tourisme de l'Auxerrois, 1/2, quai de la République, tél. 03 86 52 06 19 • **Escapade gourmande**, point d'accueil Gare SNCF d'Auxerre, tél. 03 86 41 43 22 ou 06 74 38 25 73 • **France à vélo**, tél. 03 86 42 35 96 ou 06 76 96 59 64 • **Camping municipal d'Auxerre ***** , 8, route de Vaux, tél. 03 86 52 11 15 • **Gîte d'étape :** La Maison des Randonneurs, 5, rue Germain-Bénard, tél. 03 86 41 43 22 • **Chambres d'hôtes - Clévacances** - *3 clés (3 chambres)*, tél. 03 86 72 92 10 (Service Réservation) • **Studio Clévacances** - *1 clé (2 personnes)*, 4, rue Étienne-Dolet, tél. 03 86 46 14 14 (Jean-Marc Grisard) • **Meublés Clévacances** - *2 clés (2 et 4 personnes)*, tél. 03 86 72 92 10 (Service Réservation) • **Office de Tourisme de l'Auxerrois *****, 1/2, quai de la République, tél. 03 86 52 06 19 • Bureau annexe Centre-ville, rue de l'Horloge, tél. 03 86 51 03 26.

AUGY
• **Auberge d'Augy** (restaurant) - 2 bis, route nationale, tél. 03 86 53 35 54.

VAUX
• **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°2128) - 3 épis (5 chambres), Domaine Dessus-Bon-Boire, 19, rue de Vallan, tél. 03 86 53 89 99 (Catherine et André Donat) • **Gîtes ruraux** - Gîtes de France (n°395)- 3 épis (4 chambres - 11 personnes), Domaine Dessus-Bon-Boire, 19, rue de Vallan, tél. 03 86 53 89 99 (Catherine et André Donat) • **Gîtes ruraux** - Gîtes de France (n°441) - 2 épis (5 chambres - 10 personnes), Domaine Dessus-Bon-Boire, 19, rue de Vallan, tél. 03 86 53 89 99 (Catherine et André Donat).

CHAMPS-SUR-YONNE
• **Commerces** (boulangerie et épicerie) • **Les Éliès** (restaurant grec), 6, faubourg Saint-Louis, tél. 03 86 53 62 67 • **Le Champicaunais** (restaurant), 26, avenue Docteur Schweitzer, tél. 03 86 53 64 41 • **Gîte rural** - Gîtes de France (n°339) - 3 épis (2 chambres - 4 personnes), 53, route de Petit Vaux, tél. 03 86 53 81 47 (Albert Guyot).

ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE
(2 km depuis la véloroute)
• **Le Mas des Lilas** (hôtel **), Hameau de la Cour Barrée, tél. 03 86 53 60 55 • **Le Sainte-Camille** (café, petite restauration), 14, Grande rue, tél. 03 86 53 39 23 • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°2011) - 3 épis (5 chambres), 1, rue de l'Église, tél. 03 86 53 35 28 (Régine Borgnat) • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°2048) - 3 épis (5 chambres), 12 bis, route de Vaux et 4, rue du canal, La Cour Barrée, tél. 03 86 53 35 98 ou 06 87 12 56 92 (Raymond Tripot) • **Gîte rural** - Gîtes de France (n°254) - 2 épis (2 chambres - 4 personnes), 1, rue de l'Église, tél. 03 86 53 35 28 (Régine Borgnat) • **Site archéologique**, 9, rue Raymond Kapps tél. 03 86 53 39 09.

VINCELOTTES
• **Auberge Les Tilleuls** (hôtel-restaurant Logis de France), 12, quai de l'Yonne, tél. 03 86 42 22 13.

BAILLY / SAINT-BRIS-LE-VINEUX
(3 km depuis la véloroute)
• **Le Saint-Bris** (restaurant), rue du Docteur Tardieux, tél. 03 86 53 84 56 • **Caves Bailly Lapierre**, tél. 03 86 53 77 77.

IRANCY (3 km depuis la véloroute)
• **Le Soufflot** (bar-restaurant), 33, rue Soufflot, tél. 03 86 42 39 00.

VINCELLES
• **Commerces et services** (boulangerie et épicerie) • **Location de vélos au camping** : tél. 03 86 42 50 47 ou 06 86 56 56 97 • **Hôtel de la Poste** (bar - hôtel - restaurant), 149, Grande rue, tél. 03 86 42 22 63 • **Camping municipal Les Ceriselles ******, route de Vincelottes, tél. 03 86 42 50 47.

COULANGES-LA-VINEUSE
(4 km depuis la véloroute)
Commerces (boulangerie et épicerie) • **Les Vendanges** (hôtel-restaurant), 12, rue André Vildieu, tél. 03 86 42 21 91 • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France - 3 épis (4 chambres), 20, rue d'Aguesseau, tél. 03 86 42 32 48 (Odile et Jean-Pierre Maltoff) • **Gîte rural** - Gîtes de France (n° 377) - 3 épis (2 chambres - 4 personnes), tél. 03 86 72 92 15 (Service Réservation) • **Musée de la Vigne et du Vieux pressoir**, 55 bis, rue André-Vildieu, tél. 03 86 42 20 59.

CRAVANT
• **Commerces** (boulangerie-pâtisserie, boucherie) et services. • **Location de vélos :** France à vélo, tél. 03 86 42 35 96 ou 06 76 96 59 64 • **Hostellerie Saint-Pierre** (hôtel-restaurant ** Logis de France), 5, rue de l'Église, tél. 03 86 42 31 67 • **Les Lilas** (hôtel-restaurant), 19, route de Paris, tél. 03 86 42 23 91 • **Chalets** (9 chalets - 56 personnes), hameau de gîtes Le Ru du Pré, 5, rue de l'Emoulerie, tél. 03 86 37 95 83 • **Syndicat d'Initiative Entre Cure et Yonne**, port de Cravant-Bazarnes, tél. 03 86 81 54 26 • **Le Donjon** (XIIIe s.), tél. 03 86 42 34 91.

ACCOLAY (3,5 km depuis la véloroute)
Commerces (boucherie-charcuterie, boulangerie -épicerie). • **Hostellerie de la Fontaine d'Accolay** (hôtel-restaurant), 16, rue de Reigny, tél. 03 86 81 54 02 • **Camping municipal du Moulin Jacquot ****, route de Bazarnes, tél. 03 86 81 56 87.

VERMENTON (6 km depuis la véloroute)
• **Commerces** (boulangerie-pâtisserie, boucherie, charcuterie) et services • **Auberge de l'Espérance** (restaurant), 3, rue Général de Gaulle, tél. 03 86 81 50 42 • **La Petite Cure** (café de pays - restaurant), 7, place Jean-Jaurès, tél. 03 86 81 53 49 • **Camping municipal Les Coullemières *****, tél. 03 86 81 53 02 • **Gîte rural** - Gîtes de France (n°206) - 2 épis (3 chambres - 5 personnes), tél. 03 86 72 92 15 (Service Réservation) • **Chambres d'hôtes** - en cours de classement - (3 chambres), Abbaye de Reigny, tél. 03 86 81 59 30 (Béatrice et Louis-Marie Mauvais) • **Abbaye de Reigny** (XIIe s.), tél. 03 86 81 59 30 • **Parc de l'Abbaye cistercienne de Reigny**, tél. 03 86 81 59 30 • **Parc des Îles.**

BAZARNES (1 km depuis la véloroute)
• **Commerces** (boulangerie-pâtisserie) • **La Griotte** (restaurant), 3, avenue de la Gare, tél. 03 86 42 39 38 • **Café du Village** (café-restaurant), 15, route d'Auxerre, tél. 03 86 42 32 91.

PRÉGILBERT
• **Pisciculture de Crisenon**, tél. 03 86 81 45 32.

MAILLY-LA-VILLE
• **Commerces** (boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, épicerie) • **Le Relais de l'Étoile** (restaurant-bar-hôtel), 44, rue Rémy Camelinat, tél. 03 86 81 40 55 • **Café du Cheval-Blanc** (café-restaurant), 3, place de la Paix, tél. 03 86 81 47 71 • **Syndicat d'Initiative**, 20, rue Camelinat, tél. 03 86 81 11 74.

MAILLY-LE-CHÂTEAU
• **Commerces** (épicerie, boulangerie-pâtisserie) • **Camping municipal Le Pré du Roi ****, Pertuis des Bouchets, tél. 03 86 81 44 85 ou 03 86 81 40 37 • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°2089) - 3 épis (2 chambres), 8, place Saint-Nicolas, Bourg du Bas, tél. 03 86 81 16 49 (Claudine Artman) • **Gîte rural** - Gîtes de France (n°281) - 2 épis (3 chambres - 5 personnes), tél. 03 86 72 92 15 (Service Réservation) • **Gîte rural** - Gîtes de France (n° 282) - 3 épis (1 chambre - 3 personnes), tél. 03 86 72 92 15 (Service Réservation) • **Gîte rural** - Gîtes de France (n°440) - en cours de classement (3 chambres - 5 personnes), tél. 03 86 72 92 15 (Service Réservation).

MERRY-SUR-YONNE
Le Café des Roches (café-restaurant), 33, route du Saussois, tél. 03 86 81 04 04 • **Camping municipal Escale ****, 5, impasse des Sables, tél. 03 86 81 01 60 • **Rochers du Saussois.**

CHÂTEL-CENSOIR
Commerces (boulangerie-pâtisserie, boucherie, épicerie) et services • **L'Étape des Gourmets** (restaurant), 12, avenue de la Gare, tél. 03 86 81 05 15 • **La Taverne** (hôtel), 40, avenue de la Gare, tél. 03 86 81 01 56 • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°2146) - 4 épis (4 chambres), 4, rue du Moulin, tél. 03 86 81 05 37 (Michelle et Michel Samson) • **Camping municipal Le Petit Port ***, Le Petit Port, tél. 03 86 81 01 98 • **VVF Villages** (40 gîtes - 206 personnes), Les Anémones, rue Pierre et Annie Hervé, tél. 03 86 81 02 42 (Marie-Thérèse Bostyn).

LUCY-SUR-YONNE
• **Auberge (café) de la Marine**, 1, route de Coulanges, tél. 03 86 81 78 83.

CRAIN
Gîte d'étape communal - Gîtes de France - 2 épis (31 personnes), 2, rue du Port, tél. 03 86 81 84 20 (Mairie) ou 03 86 81 75 56 (Yolande Thomas).

COULANGES-SUR-YONNE
• **Commerces** (boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie) et services • **Bloc sanitaire au port**, ouvert de mi-mars à fin octobre (date d'ouverture des canaux à la navigation) • **Hôtel du Lion d'Or** (hôtel-restaurant), 1, rue d'Auxerre, tél. 03 86 81 71 72 • **Le Cheval-Blanc** (restaurant), 2, rue Pré Cambault, tél. 03 86 81 73 29 • **La Grange Batelière** (restaurant), La Chaussée, tél. 03 86 81 82 38 • **Camping municipal Les Berges de l'Yonne ****, route de Clamecy, base de Loisirs, RN 151, tél. 03 86 81 76 87.

POUSSEAUX
• **Commerces** (épicerie, boulangerie-pâtisserie) et services • **Bloc sanitaire**, ouvert de mi-mars à fin octobre (date d'ouverture des canaux à la navigation).

SURGY
• **Commerces** (épicerie, boulangerie-pâtisserie) et services • **Auberge de l'Orme** (restaurant), Le Bourg, tél. 03 86 27 17 81 • **Gîte de séjour** - Gîte de France (n°G625) - 3 épis (35 personnes), rue Hérisson, tél. 03 86 27 97 89.

CLAMECY
• **Tous commerces**, tous services, hôtels, restaurants • **Location de vélos** : CMC Cycles & Sports (loueur et réparateur de vélos), tél. 03 86 27 15 42 • **Hostellerie de la Poste** (hôtel-restaurant - Logis de France), 9, place Émile-Zola, tél. 03 86 27 01 55 • **Auberge de la Chapelle** (hôtel-restaurant), 5, place de Bethléem, tél. 03 86 27 06 21 • **L'Angélus**, 11, place Saint-Jean, tél. 03 86 27 33 98 • **Chambres d'hôtes** - Gîtes de France (n°705) - 3 épis, tél. 03 86 27 39 93 • **Camping du Pont Picot ****, rue de Chevroches, tél. 03 86 27 05 97 • **Office de Tourisme**, rue du Grand Marché, tél. 03 86 27 02 51.

Formule train + vélo : un autorail acceptant les bicyclettes circule entre Auxerre et Clamecy. Renseignements SNCF, tél. 0 800 10 2004 www.ter-sncf.com.